



SAINT-VÉRAN ASTRONOMIE

Les nuits de l'Observatoire

Saint-Véran, plus haute commune d'Europe, dans les Hautes-Alpes, offre l'un des plus beaux et des meilleurs ciels astronomiques de France.

Son observatoire, à presque 3000 mètres d'altitude, accueille petits et grands, passionnés, curieux en quête de merveilleux, pour une nuit cosmique la tête dans les étoiles..

Votre soirée... et plus

À votre arrivée, vers 17 h en été, 16 h en hiver, c'est le Soleil qui vous attend : une lunette dédiée à l'observation solaire est braquée sur l'astre du jour. Se révèlent à vous les éruptions, les taches et autres détails insoupçonnés.

La visite des installations scientifiques vous est ensuite proposée. Si une mission « AstroQueyras » est en cours, vous aurez peut-être l'opportunité de discuter avec les astronomes présents à l'observatoire,

Après votre installation dans votre chambre, vous pourrez prendre votre pique-nique tiré du sac au cours d'un moment de convivialité partagé avec les autres visiteurs. Une salle hors-sac avec réchauffe-plat, four à micro-ondes, cafetière, etc. est à votre disposition.

Arrive ensuite le grand moment ! À la tombée de la nuit, les animateurs-astronomes vous accompagneront pour une balade du ciel à l'œil nu, étape de familiarisation indispensable, avant de vous inviter à découvrir, à l'oculaire d'un télescope de 500 mm de diamètre, les merveilles du ciel profond : nébuleuses, galaxies, amas d'étoiles... en n'oubliant pas la Lune et les planètes, si leur périple les amènent à passer par là.

Après une réparatrice (mais courte !) nuit de sommeil, les plus courageux seront réveillés pour le lever du Soleil. La vision du mythique rayon vert, en fait bleu à cette altitude, marquera le point d'orgue de votre séjour... avant le petit déjeuner offert et votre départ, vers 11 h.

Le programme hivernal est similaire, aux horaires de coucher et de lever de Soleil près.

Attention ! Été comme hiver, les nuits sont froides à 3000 mètres d'altitude, prévoyez des vêtements bien chauds.

Nuits de pleine Lune

Un programme spécial est proposé les nuits qui précèdent et suivent la pleine Lune. Les dates des « Nuits de la pleine Lune » sont précisées sur la page pleine Lune du site Web.

Consignes et recommandations

L'observatoire est situé en haute montagne, à 2936 mètres d'altitude. Une bonne condition physique est nécessaire pour atteindre cette altitude et y séjourner. En cas de doutes, n'hésitez pas à demander un avis médical.

Vous êtes pris en charge à votre arrivée à l'Observatoire, votre marche d'approche est donc accomplie sous votre propre responsabilité. Pour rejoindre l'Observatoire en hiver, il est conseillé de se faire accompagner par un guide ou un moniteur de ski qualifié.

Dès votre arrivée, vous êtes sous la responsabilité d'un chef de station qui assure la sécurité du site, et à ce titre, prend toutes les décisions de nature à éviter tous dommages, tant matériels que corporels. Le chef de station peut, notamment, selon les conditions météorologiques, limiter ou annuler les animations prévues, différer votre retour, voire imposer votre confinement à l'intérieur des locaux de l'observatoire.

Consultez impérativement les bulletins météo avant votre ascension. Prévoyez un équipement vestimentaire vous permettant éventuellement de faire face à la pluie ou à la grêle. Les orages peuvent être particulièrement violents en montagne. N'oubliez pas les protections solaires : lunettes, casquettes, crèmes...

Pour votre nuit, les observations se pratiquant à l'extérieur ou sous coupole ouverte, munissez-vous de vêtements très chauds, gants, bonnet... Apportez également un sac de couchage et une taie d'oreiller. Vous serez hébergé en dortoirs de quatre places (deux lits superposés) équipés de couvertures ou couettes.

Apportez votre repas du soir. Une salle hors-sac est à votre disposition. Elle est équipée d'un réchauffe-plat, d'un four à micro-ondes, d'une cafetière, de vaisselle, etc. Le petit-déjeuner vous est offert.

N'oubliez pas vos caméras, appareils photos, jumelles !

Accès à l'Observatoire

L'Observatoire est situé au cœur du Parc Naturel Régional du Queyras. Pour toutes les questions d'environnement, il est donc soumis à la réglementation des Parcs Naturels Régionaux. La cueillette des fleurs, le ramassage de minéraux, la marche en dehors des sentiers... sont interdits.

L'accès se fait exclusivement à pied. Plusieurs itinéraires peuvent être empruntés au départ de Saint-Véran ou du Pont de Lariane (commune de Molines-en-Queyras). Quelques exemples vous sont présentés, les antennes locales de l'Office de Tourisme du Queyras peuvent vous donner des informations complémentaires, les itinéraires figurent sur la carte de randonnée Top 25 3637 OT de l'IGN.

Au départ de Saint-Véran

Itinéraire 1

À partir du parking Sainte-Luce, prendre la route de la Chapelle de Clausis. Après environ 3 km, la piste de l'Observatoire se trouve à gauche. Il restera environ 2 h 30 de marche. En juillet et août, il est possible de réduire le trajet en prenant la navette au départ du parking et en demandant au chauffeur de s'arrêter à la bifurcation de l'Observatoire.

Itinéraire 2

Similaire à l'itinéraire 1 mais longeant le torrent Aigue-Blanche pour la première partie. Rejoindre l'Aigue-Blanche par le sentier à droite au parking Sainte-Luce. Après environ 3 km, aller vers la chapelle Sainte-Élisabeth, non loin du départ de la piste de l'Observatoire. Il restera alors environ 2 h 30 de marche.

Itinéraire 3

Quitter Saint-Véran vers les remontées mécaniques et passer au-dessus de l'hôtel Alta-Peyra. Suivre l'itinéraire fléché « Grand Canal ». Après environ 3 km, à hauteur d'une cabane de berger, le Grand Canal croise la piste de l'Observatoire. Suivre alors la piste, il restera environ 2 h de marche.

Itinéraire 4

Quitter Saint-Véran au niveau de la Maison du Soleil. Rejoindre la chapelle. Emprunter le sentier parallèle au télésiège "Cassettes" jusqu'à l'arrivée de cette remontée mécanique. Longer ensuite les crêtes jusqu'à l'Observatoire. Cet itinéraire balisé est environ deux fois plus court que les précédents, le dénivelé est franchi plus rapidement, une certaine habitude de la randonnée en montagne est recommandée.

Au départ de Molines-en-Queyras

Itinéraire 5

Nécessite une voiture. Aller jusqu'au parking du pont de Lariane (route du Col Agnel). Prendre la direction du col Longet. Du col Longet, rejoindre la piste de l'Observatoire. Environ 3 h de marche pour cet itinéraire.

Nb. Il est possible que vous rencontriez des véhicules à l'observatoire. Seuls les astronomes en mission ou le véhicule de service de l'Observatoire sont autorisés à circuler sur la piste de service.

IMPORTANT !

Bien que faciles, ces itinéraires de montagne demandent environ 3 h de marche*. N'oubliez pas d'emporter des encas, de l'eau, des protections solaires... Renseignez vous sur la météo avant votre départ.

* Estimé pour un marcheur moyen (dénivelé de 300 mètres / heure)

Spécial hiver

IMPORTANT !

Il semble facile, dans le Queyras, d'atteindre des sommets de 3000 mètres. N'oubliez pas que l'observatoire est situé en haute montagne. Renseignez-vous impérativement sur la météo et l'état du manteau neigeux avant votre départ.

Conditions de réservation

L'observatoire peut être ouvert pour des « Nuits découverte du ciel » tout au long de l'hiver, à condition toutefois qu'il ne soit pas occupé par une ou plusieurs missions d'astronomes. Renseignez-vous auprès des organisateurs avant de faire votre réservation ou bien consultez le planning d'occupation de l'observatoire.

Les « Nuits découverte du ciel » sont proposées à la demande pour des groupes d'au moins cinq personnes (tarif forfaitaire correspondant à cinq personnes si le groupe est incomplet). Faites votre réservation au plus tard deux semaines avant la date de séjour souhaitée (délai nécessaire pour mobiliser un ou plusieurs animateurs).

Accès à l'observatoire

Il est possible d'accéder à l'observatoire de trois façons différentes selon l'enneigement, les dates d'ouverture de la station de ski de Saint-Véran... et votre pratique de la montagne : à pied, à skis de randonnée ou à raquettes.

À pied. En dehors de la période d'ouverture de la station de ski de Saint-Véran (du 20 décembre environ à la fin mars), en mi-saison, montée à pied et éventuellement à raquettes à l'approche du sommet. Compter 4 à 6 heures.

À skis de randonnée. C'est la meilleure solution lorsque les remontées mécaniques fonctionnent (de Noël à la fin mars). Le téléski du Grand-Serre vous dépose à 2830 mètres. Il vous reste environ 1,2 km et moins de 100 mètres de dénivelé pour atteindre l'Observatoire. Compter 1 à 2 heures 30 au départ du village. Au retour, la descente s'effectuera en conditions « toutes neiges ».

À raquettes. Si l'enneigement est suffisant, la montée à raquettes s'impose. Les piétons ne sont pas admis sur les remontées mécaniques, il faut donc faire l'ascension en partant du village. Le dénivelé est de 900 mètres, compter 4 à 6 heures.

Accompagnement

La montée, selon l'itinéraire choisi, sera effectuée en tout ou partie sur le domaine hors piste. À moins d'être aguerri à la haute montagne et de bien connaître le trajet, il est déconseillé de s'aventurer seul. Faites appel à un professionnel de la montagne pour vous accompagner. Munissez-vous du matériel de recherche des victimes d'avalanches. La trace GPS de la randonnée d'approche est téléchargeable sur le site.

- Bureau des guides du Queyras : www.guidesqueyras.com ou 06 63 11 60 36.
- École su ski français de Molines / Saint-Véran : www.esf-molines-saintveran.fr ou 04 92 45 80 40.

Votre prise en charge par les animateurs des « Nuits découverte du ciel » commence à la porte de l'Observatoire. Votre montée est faite sous votre entière responsabilité.

Toutes les précautions usuelles à la randonnée hivernale en montagne s'appliquent bien évidemment !

En cas de retard ou d'empêchement, merci de nous joindre exclusivement au 04 92 45 85 44, à partir de 10 heures. Il est indispensable de nous prévenir si vous renoncez à rejoindre l'Observatoire, ou si vous faites demi-tour en route. Cela évitera de déplacer inutilement les secours en montagne pour partir à votre recherche, ce qui peut entraîner des frais à votre charge.

Équipement personnel

Le caractère sportif de la montée n'impose pas de vêtements très chauds (prenez garde tout de même aux conditions météo qui peuvent évoluer rapidement). Il n'en est pas de même pour la nuit où vous serez statique le plus souvent. Les vêtements très, très chauds sont alors indispensables. Par une belle nuit sans nuages, la température moyenne est de -10 / -20°C en hiver. Il est conseillé aux skieurs d'apporter des chaussures de rechange (après-ski ou autres) pour la soirée.

Les chambres sont chauffées et il y a des couettes et des couvertures sur place. Munissez-vous néanmoins d'un drap-housse de sac de couchage ou d'un duvet léger, pour l'hygiène. Apportez également vos affaires de toilette.

Repas

Apportez votre pique-nique du soir. La salle hors-sac est équipée de réchaud, cafetière, four à micro-ondes, etc. L'eau potable est fournie.

Le petit-déjeuner vous est offert.

Enfants et mineurs

En été, aucune limite d'âge n'est fixée, toutefois, tenez compte de la sensibilité des jeunes enfants aux conditions atmosphériques de haute montagne (pression réduite, température, UV, etc.). Les observations nocturnes ne sont pas recommandées aux enfants de moins de 8 ans.

Les mineurs sont obligatoirement accompagnés d'un adulte représentant légal exerçant l'autorité parentale et qui doit justifier de sa qualité.

En hiver, l'article REF 7 relatif à l'hébergement des mineurs en refuge de montagne n'autorise pas l'accueil des mineurs en période d'enneigement. En conséquence, les mineurs ne sont pas acceptés si l'accès à l'observatoire doit se pratiquer sur la neige (à pieds, raquettes ou skis).

Animaux

Pour d'évidentes raisons d'hygiène, les animaux ne sont pas admis à l'intérieur de l'observatoire. Si toutefois vous souhaitez que votre animal vous accompagne, nous pouvons l'héberger à l'abri, à l'extérieur de la base-vie de l'observatoire. Notez que les chiens doivent être tenus en laisse en permanence dans le Parc Naturel Régional du Queyras où vous cheminez lors de votre marche d'approche vers l'observatoire.

Réservations et modes de règlement

Les réservations s'effectuent en ligne sur le site de Saint-Véran Culture Développement (www.saintveran-astronomie.com) et sont effectives dès que vous avez accepté les conditions générales de vente* (case à cocher) et validé votre paiement par carte bancaire.

Si vous ne disposez pas d'Internet, vous pouvez réserver votre séjour par téléphone au 06 60 312 333. Le paiement peut être fait par carte bancaire ou par chèque. En cas de paiement par chèque, votre séjour est validé à réception de votre paiement.

Annulations

Du fait de Saint-Véran Culture Développement

Si votre séjour doit être annulé du fait de Saint-Véran Culture Développement pour quelle cause que ce soit et quelle que soit la date de l'annulation, il vous est intégralement remboursé sans que vous puissiez prétendre à des indemnités supplémentaires de ce fait.

De votre fait

Sous réserve de réception de votre demande d'annulation, pour quelle cause que ce soit, par lettre recommandée dans les délais stipulés ci-après, tout ou partie de votre séjour peut vous être remboursé (la date d'annulation retenue est celle de la réception de votre courrier) :

- plus de 30 jours avant votre séjour : remboursement du montant de votre séjour avec retenue forfaitaire de 10 € par personne ;
- entre 30 et 10 jours avant votre séjour : remboursement de 50 % du montant de votre séjour avec retenue forfaitaire de 10 € par personne ;
- moins de 10 jours : aucun remboursement.

Tarifs**

Prix par personne, pour une nuit.

Juillet, août - Adulte : 86,00 €

Juillet, août - Enfant jusqu'à 12 ans : 75,00 €

Autres périodes, tarif unique : 75,00 €

La prestation comprend :

L'animation astronomique.

Votre séjour d'une nuit à l'observatoire.

Le petit-déjeuner.

Restent à votre charge :

L'accès à l'Observatoire (aller et retour).

Le repas du soir (pique-nique tiré du sac).

* Les conditions générales de vente sont consultables sur le site de l'association.

** Prix nets, association non assujettie à la TVA.

**Saint-Véran Culture Développement
et tous les partenaires de l'Observatoire
vous souhaitent un séjour inoubliable
sous les étoiles du Queyras !**